

25 % des jeunes européens utilisent intentionnellement des sources illégales pour accéder à du contenu en ligne et 12 % achètent des contrefaçons en ligne

Un quart des citoyens de l'UE âgés de 15 à 24 ans admet avoir utilisé intentionnellement des sources illégales pour accéder à du contenu en ligne au cours des 12 derniers mois.

La majorité dit le faire parce que c'est gratuit, ou moins cher que d'accéder à du contenu depuis des sources légales, selon un nouveau [rapport](#) de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), qui a interrogé des jeunes dans chacun des 28 États membres de l'UE.

Les films et les séries sont les types de contenu auxquels les jeunes accèdent le plus souvent depuis des sources illégales, suivis de la musique et des jeux.

Presque un sur quatre était convaincu de ne rien faire de mal en accédant à du contenu numérique depuis des sources illégales pour un usage personnel, et un tiers considérait qu'il était plus facile de trouver du contenu depuis des sources illégales et d'y accéder rapidement que depuis des sources légales.

Sur dix jeunes européens, six ont déclaré qu'ils cesseraient d'utiliser des sources illégales pour accéder à du contenu numérique si un contenu plus abordable depuis des sources légales était disponible.

Le rapport fait aussi apparaître une nette différence de comportement parmi les jeunes, entre ceux qui accèdent illégalement à du contenu numérique et ceux qui achètent des produits contrefaisants en ligne.

Seulement 12 % des jeunes interrogés ont déclaré avoir intentionnellement acheté des produits contrefaisants en ligne au cours des 12 derniers mois, pour la majorité des vêtements, des accessoires et des chaussures contrefaisants, plus de la moitié ayant déclaré l'avoir fait parce que c'était moins cher que d'acheter le produit authentique.

Cependant, la grande majorité des jeunes n'achètent pas de produits contrefaisants en ligne. Plus de la moitié des jeunes interrogés affirment ne pas faire confiance aux sites qui vendent des produits contrefaisants, et 20 % déclarent craindre que leurs données fassent l'objet d'une utilisation abusive s'ils effectuent un achat.

António Campinos, le directeur exécutif de l'EUIPO, a déclaré:

«Cette étude nous aide à comprendre les jeunes natifs du numérique, à étudier la manière dont ils se comportent en ligne et à mesurer l'ampleur du défi qui est posé pour changer leur comportement. Je ne doute pas qu'elle soutiendra nos efforts collectifs visant à développer des initiatives d'éducation et de sensibilisation à la PI pour établir le dialogue avec les jeunes européens et fournir des informations utiles aux décideurs politiques.»

Selon les résultats du rapport:

- En France, 11 % des jeunes ont acheté intentionnellement des produits contrefaisants en ligne au cours des 12 derniers mois, tandis que 34 % ont utilisé intentionnellement des sources illégales pour accéder à du contenu en ligne.
- Au Royaume-Uni, 10 % des jeunes ont acheté intentionnellement des produits contrefaisants en ligne au cours des 12 derniers mois, tandis que 19 % ont utilisé intentionnellement des sources illégales pour accéder à du contenu en ligne.
- En Italie, 9 % des jeunes ont acheté intentionnellement des produits contrefaisants en ligne au cours des 12 derniers mois, tandis que 21 % ont utilisé intentionnellement des sources illégales pour accéder à du contenu en ligne.
- En Espagne, 19 % des jeunes ont acheté intentionnellement des produits contrefaisants en ligne au cours des 12 derniers mois, tandis que 33 % ont utilisé intentionnellement des sources illégales pour accéder à du contenu en ligne.
- En Allemagne, 8 % des jeunes ont acheté intentionnellement des produits contrefaisants en ligne au cours des 12 derniers mois, tandis que 18 % ont utilisé intentionnellement des sources illégales pour accéder à du contenu en ligne.

À PROPOS DE L'EUIPO

L'EUIPO est la plus grande agence décentralisée de l'Union européenne, basée à Alicante, Espagne. Elle gère l'enregistrement des marques de l'Union européenne (MUE) ainsi que les dessins et modèles communautaires enregistrés (DMC), lesquels garantissent une protection de la propriété intellectuelle dans les 28 États membres de l'UE. Jusqu'au 23 mars 2016, l'EUIPO était connu sous le nom d'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI).

L'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle a été créé en 2009 dans le but de soutenir la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle et de contribuer à lutter contre le risque grandissant d'atteintes aux droits de PI en Europe. En vertu de la réglementation, il a été transféré le 5 juin 2012 au sein de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.

À PROPOS DU TABLEAU DE BORD DU COMPORTEMENT DES JEUNES VIS-À-VIS DE LA PI

Le rapport d'aujourd'hui, publié par l'intermédiaire de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle, complète l'étude réalisée en 2013 sur «[Les citoyens européens et la propriété intellectuelle: perception, sensibilisation et comportement](#)» qui examinait les comportements des citoyens de l'UE vis-à-vis de la propriété intellectuelle. Cette étude, la première de son genre à avoir été réalisée dans l'UE, a conclu que les citoyens âgés de 15 à 24 ans affichaient les comportements les plus tolérants vis-à-vis de la contrefaçon et du téléchargement illégal.

Le rapport d'aujourd'hui a été réalisé à la demande de l'EUIPO pour mieux comprendre comment les jeunes citoyens de l'UE se comportent en ligne, et pour étudier les principaux moteurs et obstacles qui se présentent à eux lors de l'acquisition de contenu en ligne et de produits physiques, légalement et illégalement.

Personnes de contact pour la presse

Laura Casado
Tél.: +34 96 513 8934
Laura.CASADO@euipo.europa.eu

Ruth McDonald
Tél.: +34 96 513 7676
Ruth.MCDONALD@euipo.europa.eu

Claire Castel
Tél.: +34 626 246 627
Claire.CASTEL@euipo.europa.eu